

Résultats du concours d'octobre

Autor(en): **Rms.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **80 (1953)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

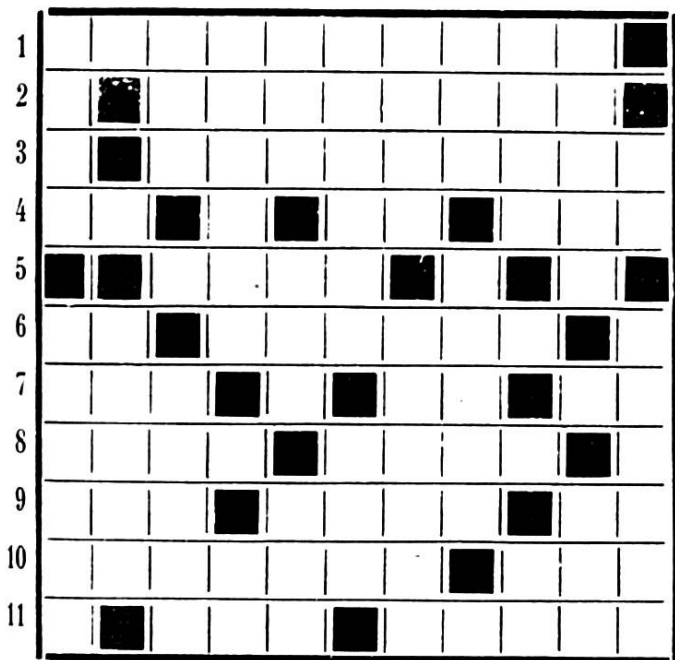
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mots croisés

à la mode de chez nous

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11



Horizontalement :

1. Faite de présents réunis.
2. Il peut vous inviter à prendre un verre.
3. Fléchissement dans les cours.
4. Possessif ; négation ; après une levée.
5. Se contente d'une petite moitié.
6. Autour d'un coing ; somme.
7. Jamais vieux ; terminaison féminine ; le disque de l'amateur de mots croisés.
8. Anagramme de mari ; on y va sans raison.
9. Bruit ; a toujours une bonne raison ; symbole.
10. Désigné comme conservateur des espèces ; le poil du milieu.
11. Egalé par aucun ; étoiles filmantes.

Verticalement :

1. Le premier venu ; peut arrêter des débordements fâcheux.
2. Inversé : fruit.
3. Etat posthume d'un gendarme ; les élans de l'âme se manifestent par sa bouche.
4. Nous oblige à rendre ce que l'on a pris (au pluriel) ; sans effet.
5. Trois consonnes ; ce qui manque au train de luxe ; terrain.
6. Possessif ; camper à moitié.
7. Fait faire une grimace ; on s'assied dessus.
8. Refuse d'avouer ; bois en mesure.
9. Nombre ; possessif.

10. Trempe les caractères ; lieu où l'on contrôle les adresses.

11. Voyelles ; distribution des prix.

Résultats du concours d'octobre

Sur une cinquantaine de réponses — décidément les jeux de mots du *Nouveau Conteur* connaissent la grande vogue — une vingtaine n'étaient pas conformes à la grille originale.

Avouons que cette « grille » contenait une « attrape » ! La définition 9 (2) vertical : « prénom » pouvait être « Eve » ou « Eva ». Mais c'est *Eve* qu'avait choisi malicieusement M. Elophe... Plusieurs de nos concurrents ont-ils estimé qu'« Eve » était plutôt un nom... de famille qu'un prénom ? On pourrait le croire à en juger par le nombre de ceux qui optèrent pour... « Eva » !

* * *

Mlle Marie-Louise Genton, de La Tour-de-Peilz, nous déclare n'avoir pas encore compris pourquoi *Perchette* répondait à la définition *Tire bouchon* ! (voir jeux de mots de septembre).

N'allez-vous jamais à la pêche, mademoiselle ? Dommage ! Dans le petit port de La Tour, allez donc voir les pêcheurs. Surveillez le bouchon de leur ligne par une belle après-midi de l'été prochain, et vous verrez comment les « perchettes » (petites perches, genre de poisson) qu'ils prennent se comportent en vrais tire... bouchon !

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

Mme P. Cottier-Jaquier, Corseaux s. Vevey.

M. H. Quendoz, Lausanne.

Mlle A. Amiguet, Chesières-sur-Ollon.

Mme Matter-Estoppey, Lausanne.

M. Albert Isabel, Villars-sur-Ollon.

Mme Collet, Pully.

Perrette de Juste-Olivier.

Mme Hélène Karlen-Cottier, Château-d'Oex.

Mlle J. Cordey, Lausanne.

Mlle J. Gysin, Chavannes-Renens.

Mlle Dr Tüscher, Leysin-Village.

Mme E. Haldi-Maillard, Vevey.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 30 novembre, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'*Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.*

rms.